

1. Les principes généraux de l'exercice

1. Identification de l'exercice

a. Genre

En tout premier lieu, il importe de prévenir un contresens lié à l'ambiguïté potentielle du terme même de dissertation.

En effet, dissenter d'un point de vue philosophique, ce n'est pas discourir en général ni simplement exposer des connaissances, mais, pour l'essentiel, c'est **argumenter**.

La dissertation philosophique est en effet un exercice qui fait partie du genre démonstratif même si, en philosophie, il n'y a pas de « preuve » mais seulement des « arguments », sinon il existerait « une » philosophie dont on pourrait affirmer qu'elle est « vraie » par différence avec toutes les autres.

b. Finalité

De manière progressive et par voie argumentative, l'exercice de la dissertation philosophique vise à produire une **thèse**, c'est-à-dire une prise de position, en réponse à un problème qui se trouve engagé par le libellé du sujet en telle manière que cette résolution puisse apparaître, au bout du compte, « plausible » c'est-à-dire digne d'être plaidée ou soutenue, donc sans contradiction, et « significative » c'est-à-dire digne d'intérêt au regard du sujet.

2. Définition de l'exercice

L'exercice de la dissertation philosophique présente et combine trois caractères définitionnels généraux.

Tout d'abord, il constitue un **travail écrit relativement bref** c'est-à-dire dont la longueur est proportionnelle à ce qu'il est possible de concevoir et de rédiger dans les limites du temps imparti de l'épreuve (lequel varie selon les types d'examen ou de concours) et compte tenu de la culture philosophique mobilisable pour le traitement du sujet donné.

Ensuite, pour être philosophique, **l'exercice de la dissertation n'en appartient pas moins au genre littéraire** et, à ce titre, il doit obéir aux exigences de la lisibilité bien sûr mais également aux règles de la correction orthographique et syntaxique ainsi qu'aux principes de la correction stylistique. À ce titre, il convient d'adopter un style « sobre ».

Enfin, **l'exercice de la dissertation philosophique a pour fin de poser et de résoudre un problème lui-même philosophique**. C'est là son caractère décisif au sens où il décide du caractère véritablement philosophique de l'exercice. Ce caractère est lui-même double.

D'une part, une dissertation est philosophique dans la mesure où elle vise à « poser » un problème c'est-à-dire à identifier, produire et formuler un problème qui se trouve engagé par le libellé du sujet, lequel peut se présenter sous la forme d'une question.

D'autre part, une dissertation est philosophique dans la mesure où elle s'emploie à traiter et à résoudre ce problème en déployant, pour ce faire, une réflexion d'ensemble qui envisage et confronte différentes approches, divers arguments au service de la résolution progressive du problème engagé par le sujet.

3. Un élément majeur (en 3 points et 3 conséquences)

- Toute dissertation a pour point de départ un libellé de sujet qui peut se présenter de manières différentes : sujet notionnel, bi-notionnel voire tri-notionnel (ce qui est le cas pour les concours notamment) et sous la forme d'une question (ce qui est systématiquement le cas à l'examen du baccalauréat).
- Ce libellé du sujet, et notamment la question qui y est posée constitue toujours l'expression singulière, plus ou moins explicite, d'un problème philosophique.
- Le libellé du sujet et, notamment, la formulation de la question posée par le sujet, ne coïncide pas exactement avec le problème qu'il engage cependant. Cela signifie alors deux choses : d'une part, ce problème n'est pas déjà formulé comme tel mais seulement engagé, impliqué par le libellé du sujet et ainsi, il n'est pas davantage préconstitué comme s'il était en attente d'être identifié ; et d'autre part, tout différemment, ce problème demande à être identifié, produit et formulé, ce qui ne peut s'effectuer qu'à partir d'un travail préalable autant que décisif d'analyse précise et d'interrogation systématique du libellé même du sujet.

Ces trois points permettent eux-mêmes d'identifier une triple conséquence à valeur de principes majeurs de l'exercice.

- **Premier principe** : dans l'exercice de la dissertation, il s'agit principalement de « passer » de la compréhension de la signification du sujet posé à la saisie et à la position du problème qui s'y trouve engagé. De manière essentielle, **il convient donc de « problématiser », de « mettre en problème » le sujet**, y compris lorsqu'il se présente sous la forme d'une

question. Il s'agit de comprendre et de faire apparaître le sujet pour ce qu'il est véritablement d'un point de vue proprement philosophique c'est-à-dire comme l'expression singulière d'un problème philosophique à examiner, à traiter et à tenter de résoudre comme tel. **C'est là l'objet de l'introduction.**

- **Deuxième principe** : dans l'exercice de la dissertation, il importe de **traiter progressivement, par étapes donc, sur un mode constamment argumentatif** un tel problème en le considérant dans ses difficultés principales et ses enjeux majeurs. **C'est là l'objet du développement.**
- **Troisième principe** : dans l'exercice de la dissertation, il convient, enfin, de produire et de **formuler le plus explicitement possible des éléments de résolution de ce même problème** en tant que ces éléments auront alors, mais seulement alors, valeur de « réponse » philosophique au sujet et, tout particulièrement, à la question posée par le sujet. **C'est là l'objet de la conclusion.**

En conséquence de ces trois principes, l'exercice de la dissertation doit répondre à deux grandes étapes d'élaboration :

- Une première phase de **travail préparatoire** (« au brouillon »), proprement décisif, où il s'agit d'identifier et d'élaborer les éléments principaux du traitement du sujet
- Une seconde phase de **travail d'exécution** (« au propre ») où l'on peut alors mettre en forme, organiser et développer ces éléments c'est-à-dire aussi rédiger son devoir.

Appendice : une double erreur d'interprétation et de démarche à éviter.

Une première erreur, principale, consiste à croire que le travail de dissertation porterait directement sur le sujet au sens où il serait possible et suffisant d'en chercher et d'en développer spontanément un traitement et, notamment, de proposer une réponse immédiate à la question posée par le sujet. Or le libellé du sujet, en particulier la question posée par ce dernier, ne se confond pas avec le problème qu'il engage cependant et c'est ce problème qu'il faut prioritairement identifier, poser et traiter dans le cadre de la dissertation.

Par conséquent, le travail spécifique de la dissertation consiste prioritairement à **ressaisir le caractère problématique du sujet**. À cette fin, il convient de se disposer d'une manière spécifique et adéquate à l'égard des sujets (de là l'importance majeure du « travail préparatoire ») : il est indispensable d'analyser et d'interroger le libellé même du sujet non pas seulement dans ce qu'il énonce explicitement, y compris lorsqu'il se présente sous la forme d'une question, mais également dans ce qu'il peut présupposer d'une part et dans ce qu'il est susceptible d'impliquer d'autre part, de manière

plus implicite et qui peut être source de difficultés pour la réflexion, sachant qu'il n'y a de problème que là où la réflexion rencontre des difficultés dans son propre exercice.

Ainsi, l'essentiel du travail tient d'abord dans « l'usage » que l'on fait du sujet lui-même et, tout particulièrement, dans l'aptitude à l'analyser et à l'interroger dans la perspective décisive de le problématiser.

Une seconde erreur consiste à imaginer qu'une réponse au problème engagé par le sujet serait non seulement déjà disponible avant tout traitement effectif, mais plus encore qu'une prise de position singulière serait attendue à l'exclusion de toute autre ou, seulement, de préférence à toute autre. Or, en philosophie, il n'y a pas de réponse comme dans les sciences, c'est-à-dire qui puisse être tenue pour « vraie » au sens où elle aurait valeur de solution unique et potentiellement définitive.

Pour autant, cela ne signifie aucunement que l'on puisse dire n'importe quoi en philosophie mais seulement que toute tentative de résolution d'un problème et donc toute prise de position singulière est en droit recevable sous certaines conditions et selon certaines exigences fondamentales, en particulier, selon la double exigence proprement philosophique d'avoir à expliciter systématiquement et à argumenter constamment le développement de sa position.

Il faut donc s'attacher à **produire de manière progressive et toujours argumentative la validité de sa thèse** sans jamais se contenter de l'affirmer péremptoirement, ce qui suppose que l'on s'applique à identifier et à affronter les difficultés attachées au problème engagé par le sujet mais aussi que l'on affronte, sans nullement les esquiver, les objections possibles à son propre cheminement argumentatif et qu'à ce titre, on envisage plusieurs perspectives de traitement du problème considéré.

Une dissertation philosophique bien conçue et efficace, c'est-à-dire appropriée au traitement rigoureux autant qu'efficace du problème envisagé, devrait donc se présenter comme un débat d'idées et une confrontation d'arguments, même si l'interlocuteur ou plutôt le contradicteur n'est pas « physiquement » mais intellectuellement présent. Et, en ce sens, les meilleures progressions sont de nature interrogative et aporétique.

II. Le travail préparatoire (concevoir et élaborer): analyse du sujet et élaboration du devoir en deux phases principales (Comment convient-il de se disposer vis-à-vis des sujets de dissertation?)

Ce travail préliminaire autant que décisif, effectué pour l'essentiel « au brouillon », demande à être conduit en deux phases principales.

1. Première phase

Une première phase est de recherche et d'élaboration des éléments généraux du devoir. À cette fin, on peut emprunter trois « directions de recherche et de travail » (DRT).

a. 1^{re} DRT

En tout premier lieu, il convient de procéder à l'analyse systématique de tous les éléments du sujet, considérés pour eux-mêmes et donc séparément ainsi que dans leurs relations possibles, notamment s'il s'agit d'un sujet bivoire tri-notionnel (par exemple : regret, remords et repentir) et, bien sûr, si le libellé se présente sous la forme d'une question.

- **Finalité de cette 1^{re} DRT** : il s'agit de **s'élever à la compréhension de la signification principale et explicite du sujet** et, pour ce faire, il est utile de se poser à soi-même un certain nombre de questions pour mieux les poser au sujet.
 - Quel sens peut-on retenir pour chaque terme du sujet compte tenu de l'ensemble de son libellé ?
 - Quelles sont les différentes significations possibles du sujet qui en découlent ?
 - Quelle signification à la fois principale et pertinente peut-on alors conférer à l'énoncé du sujet ?

☞ Remarque

La signification explicite du sujet et, notamment, de la question qui peut être posée, ne coïncide pas avec sa consistance problématique et donc proprement philosophique, à laquelle il convient donc encore d'accéder, de se rendre sensible.

b. 2^e DRT

Dans un deuxième temps, il importe de rechercher et d'identifier les sous-entendus et les ambiguïtés possibles attachés à la formulation du sujet ainsi que ses présupposés et ses enjeux potentiels.

- **Finalité de cette 2^e DRT** : il s'agit alors de **s'élever à la compréhension de la signification implicite du sujet et, par suite, à sa dimension problématique c'est-à-dire proprement philosophique**. À cette fin, il est là encore utile de se poser un certain nombre de questions.
 - Quels peuvent être les sous-entendus liés à la position-même du sujet ?
 - Y a-t-il donc alors plusieurs niveaux de compréhension possibles du sujet ?
 - Quelles difficultés recouvre en réalité le sujet et qui en font l'expression d'un véritable problème ?

c. 3^e DRT

Enfin, il convient de déterminer les domaines d'intervention dans lesquels le sujet peut trouver à prendre un sens cohérent, pertinent en même temps que problématique.

- **Finalité de cette 3^e DRT** : il convient de **déterminer ainsi l'orientation principale de la réflexion** par laquelle il sera pertinent et fécond de développer le traitement du sujet. Pour ce faire, il est utile de se poser une question principale :
 - À quel(s) type(s) de réalité le sujet peut-il faire référence ou s'appliquer ? Et, plus précisément, dans quel(s) domaine(s) de réflexion ou d'action peut intervenir le sujet (les sciences, les techniques, l'art, la morale, la politique, la métaphysique...).

☛ Remarque

Au terme de cette première phase de « défrichage » du sujet, il devient alors possible d'en tirer tout le gain réflexif dans le cadre d'une deuxième phase, décisive, du travail préparatoire.

2. 2^e phase du travail préparatoire

Position du problème et mise en place des éléments d'une problématique d'ensemble

Là encore, il convient d'emprunter trois directions de recherche et de travail (DRT).

a. 1^{re} DRT

Tout d'abord, il importe d'identifier le, ou plutôt un problème qui se trouve principalement engagé par le sujet et, plus exactement, de **ressaisir la consistance problématique et en cela proprement philosophique du sujet** (sachant que les questions posées en sujets ne coïncident pas avec les problèmes qu'elles impliquent cependant).

- **Finalité de cette 1^{re} DRT** : il s'agit de parvenir à envisager un mode de traitement du sujet réellement approprié à l'esprit et aux exigences de l'exercice demandé, donc de manière problématisée et en cela philosophique. Pour ce faire, il est nécessaire de se poser deux questions-clés, proprement décisives :
 - D'où vient, c'est-à-dire pour quelles raisons et, plus précisément encore, en vertu de quelles difficultés le sujet trouve-t-il à se poser ?
 - Qu'est-ce qui fait donc que le sujet trouve à se poser à titre de véritable problème pour la réflexion ?

En ce sens, il faut remonter « en amont » du sujet et, notamment, de la question-même qui se trouve posée par celui-ci en s'en faisant en quelque sorte « l'archéologue ». Et de ce point de vue, ces deux questions-clés peuvent encore se décliner en trois questions plus particulières, selon un ordre spécifique :

- Qui, pour quelles raisons et surtout en vertu de quelles difficultés peut être amené à envisager un tel sujet de réflexion, à se poser une telle question ?
- À quel problème correspond alors principalement le sujet ?
- En quels termes précis ce problème trouve-t-il à se poser et peut-il donc être formulé ?

b. 2^e DRT

Il convient ensuite de rechercher et d'établir les « grandes implications » c'est-à-dire les enjeux philosophiques majeurs du problème ainsi identifié.

- **Finalité de cette 2^e DRT** : il s'agit de **se rendre sensible à la portée philosophique du sujet** qu'il soit notionnel, bi-notionnel, tri-notionnel ou qu'il soit formulé en question. Pour ce faire, il suffit de se poser deux questions :
 - Qu'est-ce qui peut appeler un tel sujet ? Qu'est-ce qui peut justifier que l'on (se) pose une telle question ?
 - Quelles conséquences le traitement et la résolution du problème engagé par le sujet peuvent-ils présenter dans le ou les domaines où il trouve à se poser ?

c. 3^e DRT

Enfin, il importe de rechercher et d'identifier trois choses :

- Les différentes approches possibles du sujet
- Les principaux axes de réflexion et d'argumentation envisageables pour pouvoir traiter le sujet en vue de produire une résolution significative du problème qu'il engage
- Les différents contenus de connaissance ainsi que les diverses références (notamment mais pas seulement philosophiques) mobilisables dans le cadre et au service du traitement du sujet.

► **Finalité de cette 3^e DRT** : il s'agit d'**identifier précisément et de commencer à organiser les différents matériaux de réflexion** qui permettront de traiter le sujet. Pour ce faire, trois questions sont à se poser :

- Comment peut-on aborder et examiner le problème ainsi posé pour être en mesure de lui apporter des éléments de traitement et de résolution rigoureux autant que féconds ?
- Quels sont les divers arguments possibles, les différentes thèses envisageables et aussi les éventuelles objections à prendre en considération et à mobiliser pour traiter et résoudre significativement le problème engagé par le sujet ?
- Quels auteurs et, plus particulièrement, quels philosophes, dans quelles œuvres et selon quelle argumentation spécifique, sont-ils susceptibles d'être convoqués et utilisés au service de son propre effort personnel de traitement du problème posé par le sujet ? En d'autres termes, quelles références pourront venir appuyer la réflexion au service du traitement du sujet ?

☞ Remarque

- Il ne convient jamais de se poser ces ultimes questions pour commencer ! Elles risquent en effet de faire écran et, plus encore, obstacle à l'égard de la démarche qu'il importe au contraire d'adopter en dissertation, à savoir analyser et mettre en problème le sujet.
- Or, ce qui fait véritablement difficulté de ce point de vue c'est que l'on est précisément enclin à se poser ces questions pour commencer pour des raisons essentiellement psychologiques : cela permet en effet de « se rassurer » en vérifiant que l'on « sait » des choses et donc que l'on aura bien quelque chose à dire sur le sujet !
- Et pourtant, une telle démarche qui nous vient spontanément sans doute, risque de se révéler philosophiquement ruineuse en conduisant à la simple exposition de connaissances, donc au risque « doxographique », à l'encontre des exigences propres à l'exercice !